

Number 139, Fall 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51259ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boivin, A. (2005). Louise Blouin, lauréate. *Québec français*, (139), 5–5.

Louise Blouin lauréate

>>> AURÉLIEN BOIVIN

Créé en 2002, en hommage à Bernardin de Saint-Pierre, auteur de *Paul et Virginie*, le prix littéraire Prince Maurice du Roman d'amour (Île Maurice) a été remis le 28 mai dernier à l'écrivaine québécoise Lise Blouin pour son roman *L'or des fous*, paru chez Triptyque. Ce prix, décerné à l'auteur d'un roman d'amour ou d'un roman à intrigue amoureuse, est remis en alternance, une année à une œuvre francophone, une année à une œuvre anglophone. Il a été décerné en 2003 au romancier français Alain Boublil pour son roman *Les dessous de soi* publié chez Flammarion. En 2004, la lauréate était britannique, Anne Donavan, pour son roman *Bouddha Da*, paru chez Canongate. En 2005, le prix était réservé aux romanciers et romancières du Québec. Quant au jury composé de trois écrivains mauriciens et de quatre Québécois, il était sous la présidence d'Aurélien Boivin, professeur au Département des littératures de l'Université Laval et directeur des tomes 7 et 8 du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* et de la revue *Québec français*.

Une première réunion du jury, tenue à Québec en janvier, avait réduit la liste de dix œuvres à trois. Ces trois finalistes étaient : *Scrapbook* (Boréal), premier roman de Nadine Bismuth, dont le recueil de nouvelles, *Les gens ordinaires ne font pas les nouvelles*, avait conquis la critique, *L'or des fous* de Lise Blouin et *Le retour d'Afrique* (Boréal) de Francine D'Amour. Après les délibérations d'une deuxième séance qui s'est tenue à l'Île Maurice, le 27 mai, veille du gala, les membres du jury ont arrêté leur choix sur *L'or des fous*. Ils ont été séduits par la richesse de l'imaginaire de Lise Blouin et par la qualité de son écriture. Le roman raconte l'histoire tragique de deux enfants, le frère et la sœur, qui, maltraités par leur père, dont ils finiront par se débarrasser, entretiennent une saine relation, sinon d'amour, du moins d'amitié, qui les aidera à atteindre la liberté. Pour oublier les sévices dont ils sont victimes, ils se créent un univers où ils peuvent enfin vivre, en recourant à un langage codé qu'ils empruntent au règne minéral. Ce roman donne la parole à des enfants de l'ombre, nous a confié la romancière, et leur alliance leur communique la force nécessaire pour affronter la violence familiale.

Pourquoi récompenser un écrivain québécois à l'Île Maurice ? Il faut dire que le Québec et l'Île Maurice sont deux pays où le français est la langue de la majorité et qui ont en commun leur passé colonial. Ils ont appartenu à la France d'abord et ont été ensuite conquis, en 1759-1760 et en 1810 respectivement, par l'Angleterre. Les deux traités portent d'ailleurs le même nom : le traité de Paris, en 1763, dans le cas du premier et en 1815 dans le cas du second.

Pourquoi un prix littéraire à l'Île Maurice ? Les historiens littéraires et les amateurs de littérature française se rappelleront que



Lise Blouin en compagnie du chansonnier et cinéaste québécois Richard Desjardins, parrain de l'événement.

l'un des grands chefs-d'œuvre de la littérature française, *Paul et Virginie*, un classique roman d'amour, se déroule à l'Île Maurice, non loin des récifs de l'Île d'Ambre, où est construit l'Hôtel Prince Maurice et non loin aussi desquels on a retrouvé les débris du *Saint-Géran*, ce navire qui a fait naufrage dans la nuit du 17 au 18 août 1744, entraînant la mort de Jeanne-Hélène Neizen, celle qui a inspiré l'auteur Bernardin de Saint-Pierre.

Le prix consiste, pour la lauréate, en un séjour d'écriture de deux semaines à l'Hôtel Prince Maurice, l'un des fleurons de l'hôtellerie mondiale.

Le chansonnier et cinéaste Richard Desjardins avait accepté d'être le parrain de l'événement et a lui-même remis le prix à la lauréate. Quant au grand chef du Château Frontenac, monsieur Jean Soulard, il a épaté les quelque 150 convives d'un somptueux banquet qui a suivi la remise du prix. Il n'a pas manqué de faire connaître le crabe des neiges, les têtes de violon, les canneberges, le sirop d'érable et le bleu de Charlevoix.

Il faut espérer que les autorités de la chaîne Constance, messieurs Patrice Binet Decamps et Andrew Milton, accepteront, dans un avenir prochain, de poursuivre cet échange de liens qui s'annonce déjà fort intéressant entre les deux peuples.

Les membres du jury étaient les suivants : du côté de l'Île Maurice, les écrivains François Antelme, auteur entre autres de *L'île aux somnambules* et de *Messie public*, Alain Gordon-Gentil, auteur du *Voyage de Delcourt* et des *Carnets confidentiels*, ainsi que Carl de Souza, auteur de *Jours Kaya* et de *Ceux qu'on jette à la mer*. Le jury québécois était composé des écrivains Monique LaRue et Stanley Péan, qui n'ont plus besoin de présentation, d'Arlette Pilote, présidente de l'Association québécoise des professeurs de français et responsable d'un concours de poésie dans les écoles secondaires du Québec.

Il faut espérer aussi que des chaînes québécoises seront inspirées par cet initiative exemplaire et se feront un devoir d'aider à la diffusion et à la reconnaissance de la littérature et partant, de la culture québécoises.